

Occuper un emploi ou faire un stage pendant les études est un excellent moyen d'acquérir de l'expérience, de développer des compétences et d'établir des contacts professionnels.

Dans ce contexte, la Ville de Joliette vous offre la chance d'évoluer dans un milieu stimulant et toujours en mouvement !

SOMMAIRE DE L'EMPLOI

Sous la responsabilité du chef de division, Sport et plein air, le titulaire effectue des travaux comportant le nettoyage et l'entretien de l'aréna.

RESPONSABILITÉS PRINCIPALES

- Réaliser l'entretien ménager du Centre récréatif Marcel-Bonin;
- Effectuer des travaux mineurs d'entretien;
- Assurer une surveillance des lieux;
- Effectuer tout autre travail connexe demandé par son supérieur.

EXIGENCES DU POSTE

- Être actuellement étudiant dans un établissement scolaire reconnu par le ministère de l'Éducation;
- Bonnes habiletés avec des équipements et de l'outillage;
- Être disponible selon un horaire variable;
- Bonne condition physique.

APTITUDES

- Responsable et autonome;
- Faire preuve d'un bon esprit d'équipe;
- Être à l'aise avec la clientèle.

SALAIRE ET HORAIRE

Salaire : 20,07 \$ / heure

Horaire de travail : Horaire variable selon les besoins

LIEU DE TRAVAIL

Centre récréatif Marcel-Bonin, 265, rue Lajoie Sud, Joliette.

DATE LIMITE DE CANDIDATURE

Les personnes intéressées pourront faire parvenir leur curriculum vitae **avant le 28 août 2019** au courriel suivant : **rh@ville.joliette.qc.ca**.

Les candidatures ne répondant pas aux exigences minimales requises seront rejetées et seules les personnes retenues seront contactées.

La Ville de Joliette applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

L'utilisation du masculin dans ce document a pour unique but d'alléger le texte et désigne autant les femmes que les hommes.

LE SERVICE DU CAPITAL HUMAIN